



# BILAN 2016-2017

Plan local de déplacements

de l'arrondissement de **Saint-Léonard**





# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT .....	2
MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT.....	3
MISE EN CONTEXTE.....	4
LES BONS COUPS RÉALISÉS DE JUIN 2016 À MAI 2017 .....	6
Axe 1 : Sécurité des déplacements et qualité de vie (SDQV).....	6
Axe 2 : Transports collectifs et actifs (TCA) .....	8
Axe 3 : Réseau routier et stationnement (RRS).....	10
LE SPVM UN ALLIÉ DANS LES ACTIONS RÉALISÉES	
EN CONTINU OU DE FAÇON RÉCURRENTÉ .....	11
À SURVEILLER EN 2017-2018 .....	12
POUR EN SAVOIR PLUS.....	13

## MOT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT



Chères Léonardoises, chers Léonardois,

Mes collègues du conseil d'arrondissement, Lili-Anne Tremblay, Patricia R. Lattanzio, Mario Battista ainsi que Dominic Perri, et moi avons adopté, en juin 2016, le *Plan local de déplacements de Saint-Léonard*. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous présenter le premier bilan des réalisations.

Lors de son élaboration, ce plan se voulait un document de référence, un guide pour les prochaines années. Plusieurs des actions prévues demandent des changements importants dans les aménagements du territoire ou encore dans les mentalités des usagers de la route. Sa réalisation complète est un travail de très longue haleine qui demande une grande collaboration entre les nombreux intervenants afin de rendre les actions efficaces, cohérentes et durables.

Cependant, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bilan, l'arrondissement ainsi que ses partenaires ont déjà plusieurs accomplissements à leur actif et plusieurs autres sont en cours de réalisation.

Pour cela, nous tenons à remercier notre directeur d'arrondissement, Steve Beaudoin, ainsi que toute son équipe de direction, qui ont su rassembler le travail de nombreux partenaires institutionnels et communautaires afin d'en faire des réalisations concrètes et cohérentes. M. Beaudoin et son équipe continueront de travailler étroitement avec tous les membres du conseil d'arrondissement siégeant au sein de la Commission permanente de la sécurité publique et des transports de l'arrondissement dans le but d'améliorer les déplacements des personnes et des marchandises à Saint-Léonard.

Bonne lecture!

**Michel Bissonnet**

Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard



**Lili-Anne Tremblay**

Conseillère  
d'arrondissement



**Patricia  
R. Lattanzio**

Conseillère  
de la Ville



**Mario  
Battista**

Conseiller  
d'arrondissement



**Dominic  
Perri**

Conseiller  
de la Ville



## MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

Chères Léonardoises, chers Léonardois,

À la lumière de ce bilan du *Plan local de déplacements*, je suis fier de constater tous les efforts qui ont été réalisés par l'arrondissement de Saint-Léonard, en un an seulement, pour améliorer activement la sécurité et la fluidité des déplacements sur le territoire.

En effet, je crois que l'arrondissement doit faire preuve de leadership dans la réalisation de ce plan et ce bilan démontre bien que nous assumons pleinement les responsabilités liées à ce rôle. Dans les solutions mises de l'avant jusqu'à maintenant, nous nous sommes employés à être novateurs afin de répondre le plus adéquatement possible aux enjeux soulevés. Et nous souhaitons continuer dans cette direction.

Pour y arriver, l'arrondissement compte sur la synergie d'équipe de tous les intervenants touchant aux enjeux des déplacements. À cet effet, je tiens à souligner l'engagement de nos employés, non seulement ceux de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, sous la direction de Johanne Couture, qui assurent un suivi rigoureux de la réalisation de ce plan, mais aussi ceux de toutes les autres directions de l'arrondissement.

Je remercie également nos nombreux partenaires, qu'ils proviennent du milieu institutionnel ou communautaire, et qui, par leur collaboration et leur expertise, nous ont permis d'en arriver à toutes ces belles réussites en matière de déplacements.

Je vous assure enfin que je continuerai, avec la collaboration des différentes directions de l'arrondissement, à tout mettre en œuvre dans les prochaines années pour poursuivre la réalisation de ce plan.

**Steve Beaudoin**  
*Directeur d'arrondissement*



## MISE EN CONTEXTE

Le 6 juin 2016, l'arrondissement de Saint-Léonard a adopté son premier *Plan local de déplacements* dans le but d'améliorer les conditions de déplacements des personnes et des marchandises, d'améliorer la qualité de vie des résidents, de réduire l'impact des déplacements sur la santé publique et l'environnement et de contribuer à la vitalité économique du territoire.

En effet, il faut savoir que l'arrondissement de Saint-Léonard s'étend sur une superficie de 13,5 km<sup>2</sup> et compte plus de 185 kilomètres de rues. Son positionnement géographique et l'armature de son réseau routier font en sorte que les artères principales et collectrices sont très sollicitées par le trafic de transit. Cette situation, combinée à la croissance soutenue de la population et de l'activité économique, a produit, au fil des ans, un phénomène grandissant de conflits entre les déplacements de transit et les déplacements locaux. L'élaboration d'un plan local de déplacements était donc devenue nécessaire afin d'agir sur ces problématiques, et ce, en tenant compte des préoccupations des citoyens et des représentants du milieu en matière de transport.

Fruit de plusieurs démarches de consultation du milieu, ce plan reflète bien les besoins et les défis de l'arrondissement. Il se veut surtout un document de référence pouvant être bonifié et amélioré en tout temps, de façon à ce que l'arrondissement de Saint-Léonard continue de s'ajuster aux nouveaux enjeux et aux avancées en matière de transport.

Il a été construit selon trois axes, qui contiennent chacun des fiches répertoriant des enjeux particuliers à cet axe ainsi que des actions à entreprendre. Ces axes sont :

- › **AXE 1** : Sécurité des déplacements et qualité de vie, qui contient 11 fiches
- › **AXE 2** : Transports collectifs et actifs, qui contient 8 fiches
- › **AXE 3** : Réseau routier et stationnement, qui contient 3 fiches



Bien que l'élaboration et le suivi de ce plan soient pilotés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, ce sont tous les services de l'arrondissement qui sont concernés par sa mise en œuvre. De plus, de nombreux partenaires de l'arrondissement sont interpellés, voire même responsables de la réalisation d'actions, tels que la Direction des transports de la Ville de Montréal, l'Agence métropolitaine de transports, la Société de transport de Montréal, le Service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 42 (SPVM PDQ 42), l'Écoquartier de Saint-Léonard, les commissions scolaires de la Pointe-de-l'Île et English Montreal, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, les tables de quartier, etc.

Déjà, plusieurs actions ont été commencées ou réalisées entre juin 2016 et mai 2017. Pour ce premier bilan, l'arrondissement de Saint-Léonard a choisi de **dresser un aperçu des grands accomplissements et des bons coups réalisés par l'arrondissement et ses partenaires, selon les trois axes établis.**





## AXE 1



# SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ET QUALITÉ DE VIE (SDQV)



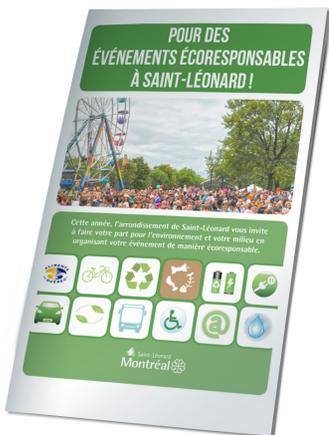
Intersection des boulevards  
Lacordaire et Robert



Rue Jean-Talon

Les actions regroupées dans cet axe visent l'amélioration de la sécurité des déplacements, notamment aux intersections et sur les grandes artères, par la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation, mais également par la sensibilisation des citoyens au respect du Code de la sécurité routière et la promotion des modes de transport actifs. Voici quelques-uns des bons coups :

- La sécurité routière, particulièrement celle des piétons et des cyclistes, a été renforcée dans certaines rues locales ciblées où le risque de transit et/ou de vitesse élevée est présent. Depuis juin 2016, près d'une **quarantaine de balises flexibles temporaires ont été installées** sur le territoire de Saint-Léonard. De plus, au cours de l'été 2017, **des saillies de trottoirs ont été réalisées sur la rue Verlaine** afin de sécuriser le passage pour piétons servant aux écoliers de l'école Victor-Lavigne.
- Afin d'améliorer la sécurité des piétons, des **travaux de mises aux normes des feux de circulation** ont été effectués aux intersections du boulevard Lacordaire avec les rues Jarry et des Galets et avec le boulevard Robert. De plus, en collaboration avec le SPVM PDQ 42, plus d'une vingtaine d'intersections où traversent les écoliers ont été marquées au sol de façon plus significative.
- Piloté par la Direction des transports de la Ville de Montréal, le projet de réaménagement de la rue Jean-Talon a pour objectif de la rendre plus conviviale, sécuritaire et accessible. En 2016, **deux séances de consultation** ont été réalisées auprès des résidents et des commerçants. La version finale du projet a été présentée en mai 2017. Le début des travaux de réaménagement est prévu au printemps 2018.
- L'arrondissement de Saint-Léonard a favorisé la tenue d'événements écoresponsables sur son territoire par la distribution à tous les organisateurs d'événements spéciaux d'un **guide comprenant un volet portant sur le transport actif**.



Guide pour des événements  
écoresponsables à Saint-Léonard

- › La marche a été un mode de déplacement très favorisé auprès des enfants. Dans le cadre des visites scolaires à la bibliothèque, environ **2 700 élèves se sont déplacés à pied chaque mois**. Dans le cas des sorties scolaires pour assister à des spectacles, **six écoles se déplacent à pied**. De plus, les **camps de jour se déplacent à pied** pour se rendre sur les lieux de leurs activités.
- › L'organisme Vélo Québec a élaboré le **plan de déplacement scolaire pour six écoles primaires** de Saint-Léonard dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active!* Ce programme vise la création d'environnements sécuritaires afin de favoriser le transport actif pour l'ensemble des citoyens et, plus particulièrement, afin de faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents sur le trajet domicile-école-travail. Ainsi, à la suite d'une analyse des aménagements autour des écoles, Vélo Québec a formulé des recommandations permettant à l'ensemble des intervenants d'améliorer les aménagements en faveur des déplacements actifs sécuritaires dans ces secteurs. Ces plans seront disponibles dès le mois de septembre 2017. Ces six nouveaux plans portent ainsi à huit le nombre d'écoles étant dotées d'un plan de déplacement scolaire.
- › Afin de réduire les îlots de chaleur et d'améliorer la qualité et la quiétude des milieux de vie, certaines **dispositions réglementaires pour les toitures blanches** ont été adoptées en 2016. D'autres dispositions réglementaires, notamment pour le **verdissage des stationnements extérieurs**, suivront en 2017.
- › Avec la contribution du projet ILEAU – Interventions locales en environnement et aménagement urbain, **94 arbres, 1 760 vivaces, plus de 400 arbustes ainsi que près de 500 plantes grimpantes ont été plantés et 237 m<sup>2</sup> d'asphalte ont été retirés** à Saint-Léonard, en 2016 et en 2017. Coordinée par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, avec comme partenaire principal sur le territoire l'Écoquartier de Saint-Léonard, ILEAU est une opération de lutte aux îlots de chaleur urbains, qui sera menée dans l'est de Montréal jusqu'en 2018.



École Wilfrid-Bastien



Projet ILEAU



## AXE 2



# TRANSPORTS COLLECTIFS ET ACTIFS (TCA)

Les actions de cet axe visent l'amélioration de la sécurité et de la convivialité des déplacements actifs et collectifs.

- › Des travaux de **réfection ont été réalisés au viaduc Champ-d'Eau**, touchant notamment la largeur des trottoirs et des mises aux normes pour un accès plus facile aux piétons et aux vélos, afin d'assurer une meilleure convivialité pour les usagers des transports actifs.
- › Avec son premier *Plan d'action local en accessibilité universelle 2016-2018*, l'arrondissement de Saint-Léonard s'est engagé à **appliquer les normes d'accessibilité universelle dans ses projets d'ingénierie municipale**. Ainsi, lors de travaux de réfection comprenant des aménagements pour les usagers des transports actifs, les principes de l'accessibilité universelle sont appliqués, tels que l'abaissement de trottoirs aux intersections, l'élargissement de trottoirs, l'ajout d'éclairage public, l'installation de signaux sonores aux feux de circulation, etc.
- › Dans le cadre du *Plan d'action Municipalité amie des aînés 2014-2017*, 10 marches exploratoires se sont tenues en 2016. Elles ont permis **d'identifier quelques lieux problématiques, notamment au niveau de l'éclairage**. Des travaux ont été entrepris ou planifiés pour corriger la situation, notamment au parc Delorme où un projet d'amélioration de l'éclairage des sentiers est en cours.
- › La Société de transport de Montréal (STM), en collaboration avec l'arrondissement, a mis en place une **nouvelle voie réservée et de nouveaux feux prioritaires sur le boulevard Lacordaire**, en juin 2016, afin d'améliorer l'efficacité et la ponctualité du service d'autobus et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'arrondissement travaille avec la STM à l'étude d'autres voies réservées possibles sur le territoire.



Voie réservée pour  
l'autobus 32-Lacordaire

› Dans le but de **favoriser l'accès aux lieux publics par tous**, les 20 clubs de l'âge d'or de l'arrondissement ont reçu de l'information concernant le transport collectif et la carte OPUS de la STM.

› La STM a procédé au **remplacement de 15 abribus** sur le territoire de Saint-Léonard dans le cadre du plan de déploiement de leurs nouveaux abribus.

› L'arrondissement a sollicité la participation de la Direction des transports de la Ville de Montréal afin de **consolider son réseau cyclable local** dans un premier temps et, dans un deuxième temps, **d'étudier les connexions possibles avec les arrondissements limitrophes**. À la suite de l'analyse de la situation et des besoins, réalisée à l'automne 2016, la Direction des transports effectuera des travaux de marquage de type « voie partagée », notamment sur les rues de Lisieux et Verdier, permettant de connecter l'arrondissement de Saint-Léonard à la piste cyclable de la rue Saint-Zotique, située dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Également, une bande cyclable sera réalisée sur le boulevard Couture afin de connecter le réseau cyclable local de Saint-Léonard à la piste cyclable de la 25<sup>e</sup> rue, située dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Les travaux devraient débuter au cours de l'été 2017.

› L'arrondissement a procédé au **remplacement de 16 unités de supports à vélo désuets dans les parcs et en a ajouté 7 nouveaux**.

› Chaque année, le 22 septembre, l'Écoquartier de Saint-Léonard **organise la journée thématique Parking Day** qui a pour but de faire la promotion des modes de déplacements actifs et de sensibiliser les citoyens à la place de l'auto en ville. Cette journée permet, notamment, d'informer les participants sur les actions entreprises dans le cadre du *Plan local de déplacements*.



Carte OPUS de la STM



Nouvel abribus sur le boulevard Lacordaire



Réseau cyclable à Saint-Léonard



Support à vélo



**AXE 3**



## RÉSEAU ROUTIER ET STATIONNEMENT (RRS)



Intersection des boulevards Langelier et Lavoisier

- › La Direction des transports de la Ville de Montréal procède actuellement à la **mise aux normes des feux sur le réseau artériel** dans le but de les rendre plus sécuritaires pour les piétons et d'améliorer la fluidité de la circulation. À Saint-Léonard, **8 intersections ont été réalisées et 3 sont en cours**. Lors de ces travaux, la performance des feux de circulation est revue et standardisée, la forme de l'éclairage et l'intensité sont revues et la synchronisation est révisée (priorité de virage, temps pour chaque côté et priorité piétonne).



# LE SPVM UN ALLIÉ DANS LES ACTIONS RÉALISÉES EN CONTINU OU DE FAÇON RÉCURRENTÉ

Le SPVM PDQ 42 travaille en étroite collaboration avec l'arrondissement afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et d'effectuer de la sensibilisation au respect du Code de la sécurité routière. En 2016 et 2017, les opérations ont porté plus particulièrement sur le respect de la vitesse par les automobilistes, le port de la ceinture ainsi que les comportements des piétons et des cyclistes.

Annuellement, et de façon continue, le SPVM PDQ 42 :

- › assure le respect de la limite de vitesse permise à 30 km/h au niveau des écoles et des parcs,
- › soutient l'arrondissement dans les relevés de terrain de la signalisation existante afin de mettre en place des mesures d'amélioration,
- › assure une vigie auprès des 11 écoles primaires de Saint-Léonard et réalise différentes activités auprès des parents et des jeunes. À la rentrée scolaire 2016, deux opérations « Géni-Vélo », qui vise la sensibilisation des pratiques sécuritaires à vélo, ont notamment été réalisées.



Opération Radar

## APPEL À LA VIGILANCE

LA SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS : DES RÈGLES À RESPECTER

  **Montréal**

**CAMPAGNE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ZONE SCOLAIRE**

Cette campagne veut rappeler l'importance de demeurer vigilant dans les zones scolaires et de parc, en présence des enfants et des autobus d'écoliers.

Encore trop souvent, on observe des infractions en matière de sécurité routière des écoliers. Agissez avec prudence et respectez les règles de sécurité.

**POSTE DE QUARTIER 42**

8181, boul. Laurendeau  
Montréal, Qc. H1R 2K3  
Téléphone : 514 288-0142  
[www.spvm.qc.ca/fr/pdq42](http://www.spvm.qc.ca/fr/pdq42)

**À PIED OU EN VOITURE,  
IL EST IMPORTANT D'ÊTRE PRUDENT  
EN TOUT TEMPS  
POUR LES ENFANTS.**

Montréal 

## À SURVEILLER EN 2017-2018



Intersection de la rue Jean-Talon  
et du boulevard Langelier



Raccourci piéton de la  
rue Deschambault



Bassin Chartier



Logo du Forum de développement  
social de Saint-Léonard

- › Afin d'améliorer la convivialité des déplacements entre les arrondissements, la Direction des transports de la Ville de Montréal a entrepris le **réaménagement du boulevard Langelier, entre les rues Bélanger et Jean-Talon**, à l'été 2017. Les travaux se poursuivront jusqu'en décembre 2017.
- › L'arrondissement procédera à l'**identification des raccourcis piétons** afin de les rendre plus accessibles et plus utilisés, de façon à encourager les déplacements actifs.
- › L'arrondissement complétera le travail amorcé avec Vélo Québec afin **d'analyser les environnements des trois écoles primaires** n'ayant pas encore été dotés d'un plan de déplacement scolaire.
- › L'arrondissement commencera, en 2018, des **travaux d'aménagement aux bassins de rétention du Domaine Chartier** afin d'améliorer les déplacements actifs.
- › L'Écoquartier de Saint-Léonard continuera à **mettre en valeur la biodiversité et à favoriser les déplacements actifs** par le biais du projet *Quartiers 21 - le Corridor vert et nourricier*.
- › Concertation Saint-Léonard, en collaboration avec l'arrondissement, travaille présentement à la **rédaction d'un plan d'action portant sur la sécurité des déplacements**, un enjeu qui a été identifié comme prioritaire dans le cadre du Forum de développement social de Saint-Léonard tenu en 2016.
- › Jusqu'en 2018, **d'autres initiatives de verdissement** et projets d'aménagement visant la réduction des îlots de chaleur seront entrepris dans le cadre du programme ILEAU.
- › La réalisation du projet de **réaménagement de la rue Jean-Talon**, entre les boulevards Langelier et Viau, comprenant la plantation d'arbres, le réaménagement de 18 intersections et l'aménagement de 2 places publiques, commencera au printemps 2018.



## POUR EN SAVOIR PLUS

Le *Plan local de déplacements* de l'arrondissement de Saint-Léonard est disponible sur le site Web de l'arrondissement : [ville.montreal.qc.ca/st-leonard](http://ville.montreal.qc.ca/st-leonard), dans la section *Publications*.

Le bilan 2016-2017 du Plan local de déplacements de l'arrondissement de Saint-Léonard est une publication de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Sous la supervision de  
**Johanne Couture**, directrice de l'Aménagement urbain  
et des Services aux entreprises

Coordination et rédaction  
**Mélanie Rousselle**, agente de recherche Environnement

Rédaction et conception graphique  
**Richard Caron**, chef de division  
Relations avec les citoyens et Communications  
**Julie Blais**, chargée de communication  
**Elizabeth Nuñez**, graphiste

© Arrondissement de Saint-Léonard, août 2017



[facebook.com/stleonard](https://facebook.com/stleonard)  
[facebook.com/bibliothequedesaintleonard](https://facebook.com/bibliothequedesaintleonard)

[ville.montreal.qc.ca/st-leonard](https://ville.montreal.qc.ca/st-leonard)